

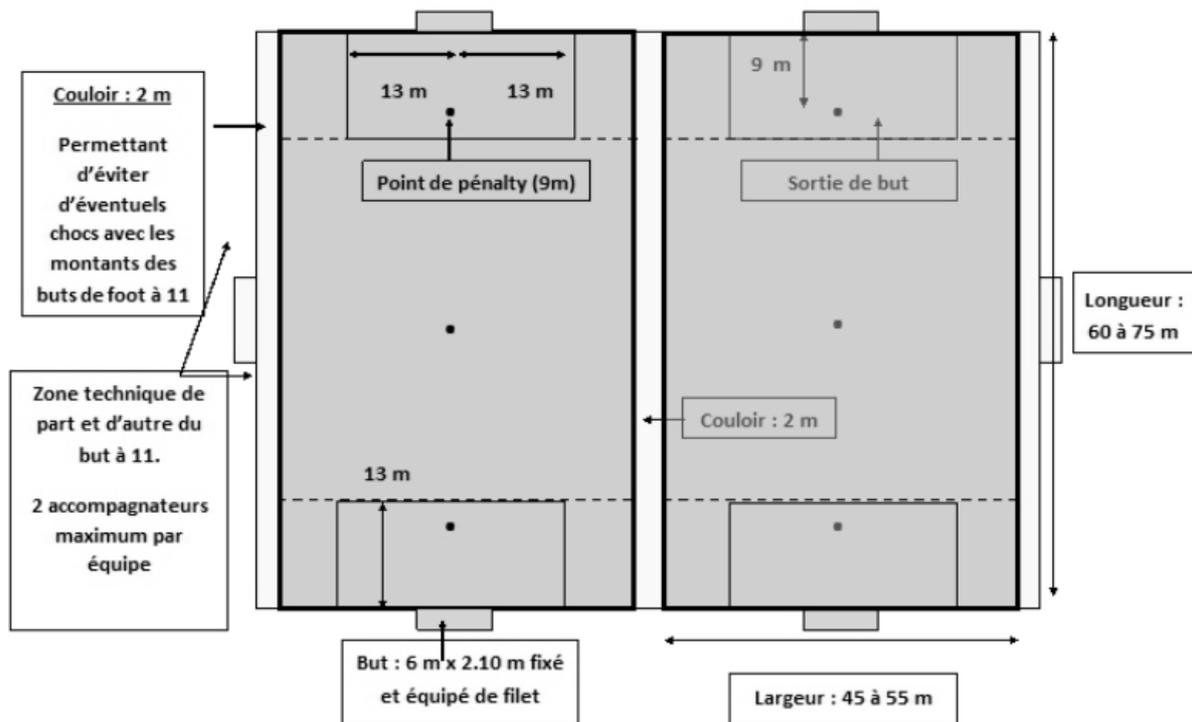
Avenant au règlement du football à partir de la saison 2015/2016

Suite à la réunion des correspondants régionaux football et les constats lors des dernières compétitions nationales, la commission propose les aménagements du règlement suivant.

### **Modifications pour le football à 7**

LOI 1 :

- Instauration d'une surface de réparation réduite



LOI 10 : Le Hors Jeu

- Sur la Division 1 et Division 2 Le hors-jeu se mesurera à partir de la ligne médiane. Pour la Division 3 pas de modification.

Pour l'ensemble des divisions. Dégagement du gardien obligatoirement à la main